Image not found or type unknown

Radiation pôle emploi sans lettre d'avertissement

Par **twini175**, le **22/09/2011** à **21:26**

Bonjour,
mon fils inscrit à pôle emploi depuis plus d'un an vient de recevoir une lettre de radiation au motif qu'il n'avait pas répondu à une convocation suite à un projet personnalisé.
Pôle emploi stipule qu'il lui a fait parvenir une lettre d'avertissement lui indiquant qu'il allait être radié.
Or, mon fils n'a jamais été convoqué pour un entretien personnalisé et n'a jamais reçu une lettre d'avertissement ni par courrier, ni par mail d'ailleurs.
la radiation a été effective au 25/08/2011. Lettre reçu le 22/09/2011.
Je vous remercie de m'indiquer les voies de recours éventuelles sachant qu'il s'agit de toute évidence d'une radiation abusive.
Je vous en remercie par avance.

Par **pat76**, le **06/10/2011** à **17:36**

Bonjour

Il fait un trecouirs auprès de la Direction du Pôle emploi dont il dépend, sinon auprès du médiateur.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés